

LE SAUMON EN FRANCE EN 2005



Conseil Supérieur de la Pêche
Protection des milieux aquatiques

UN NIVEAU DE CAPTURES MOYEN

Le tableau 1 présente les estimations de captures de saumon à la ligne en zone fluviale et les déclarations (pêche aux engins dans l'Adour) en 2005, par rivière et par âge de mer : 1HM ou castillons et PHM ou "plusieurs hivers de mer", qui sont presque uniquement des 2 hivers de mer. Il s'agit de données provisoires au 30 mars 2006. La moyenne des dix années antérieures (1995 à 2004), figure en dernière colonne (10 da) à titre de comparaison.

Les captures 2005 sont estimées à 3027 saumons pesant 10,9 tonnes. Elles sont en réduction par rapport à 2004 (4831 saumons et 19,3 tonnes) et à 2003 (3543 saumons et 13,2 tonnes). Le nombre de saumons est de 4 % inférieur à la moyenne décennale, avec une baisse pour la pêche aux lignes en Bretagne (-14 %) et en Normandie-Picardie (-22 %), et une hausse modérée pour les pêcheurs professionnels de l'Adour (+9 %). Il n'y a pas d'estimation en 2005 des prélèvements illégaux en Baie du Mont Saint-Michel, où la pêche à pied a, pour une fois, été très réduite, mais où des bateaux de plaisance posant des filets sont de plus en plus nombreux. Il n'y a pas d'estimation non plus dans les estuaires bretons ni en baie de St-Jean de Luz (Nivelle). Un peu plus de la moitié (57 % en nombre, 52 % en poids) des saumons ont été pris aux lignes en zone fluviale, le reste aux engins dans l'Adour et les Gaves réunis.

LES PLUS GROS POISSONS DE LA SAISON

Seulement 16 poissons de trois hivers marins figurent dans les 1424 saumons pris en zone fluviale et déclarés au CSP. Ils proviennent du Sud-Ouest (11 pris à la cuiller, 2 aux engins), ainsi que de l'Aulne et du Blavet (3 poissons). Les 12 plus gros saumons (7,8 à 10,8 kg) ont tous été pris dans l'Adour et le Gave d'Oloron. Dix d'entre eux ont passé trois hivers en mer. Cette composante du stock, bien que résiduelle, reste donc une particularité du bassin Adour-Gaves.

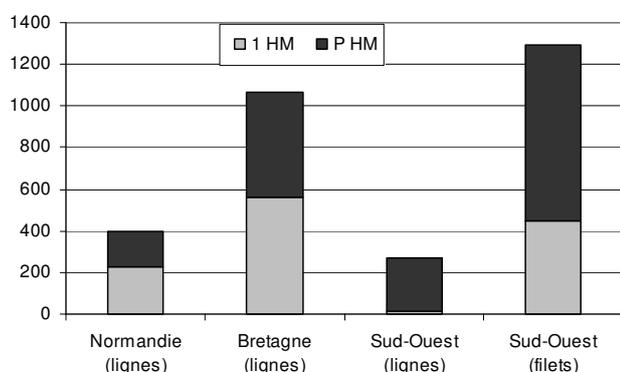
Tableau 1. Captures de saumon en 2005 par âge de mer, estimées (lignes) et déclarées (pêche aux engins). Données provisoires.

Bassins ou rivières	1HM	PHM	Total	10 da
Pêche aux lignes				
BRESLE	50	5	55	10
ARQUES	72	8	80	12
VIRE	1	1	2	
SIENNE	0	10	10	37
SEE+SELUNE	100	122	222	428
COUESNON	5	10	15	17
Autres	1	11	12	56
Picardie-Normandie	229	167	396	506
LEFF	8	6	14	6
TRIEUX	9	31	40	85
JAUDY+GUINDY	12	4	16	3
LEGUER	90	62	152	89
YAR	2	3	5	1
DOURON	13	12	25	44
QUEFFLEUTH	0	1	1	
PENZE	12	12	24	24
ABER-WRAC'H	1	1	2	
ABER-ILDUT	3	0	3	4
ELORN	40	59	99	95
MIGNONNE	5	16	21	9
CAMFROUT	0	4	4	5
AULNE	37	38	75	325
GOYEN	21	2	23	50
ODET-JET-STEIR	71	46	117	110
AVEN	27	10	37	51
ELLE-ISOLE	32	120	152	143
SCORFF	26	29	55	58
BLAVET	148	44	192	127
KERGROIX	2	2	4	
Autres	2	1	3	
Bretagne	561	503	1 064	1 239
GAVE D'OLORON	11	199	210	211
GAVE MAULEON	5	45	50	12
NIVE	0	10	10	6
GAVE DE PAU	0	1	1	
NIVELLE	0	0	0	4
Sud-Ouest	16	255	271	232
Total - Lignes	806	925	1 731	1977
Pêche aux engins				
BAIE MONT ST-MICHEL	nc	nc	nc	
ADOUR marins pêch.	407	793	1 200	923
ADOUR prof. fluviaux	43	53	96	161
NIVELLE estuaire+baie	nc	nc	nc	
Total - Professionnels	450	846	1 296	1192
TOTAL	1 256	1 771	3 027	3 169

PART EXCESSIVE DES GRANDS SAUMONS DANS LES CAPTURES

Selon les estimations 2005, les castillons (1HM) ont représenté 42 % des captures totales (40 % en 2004), soit 47 % des captures aux lignes et 35 % des captures aux engins (figure 1). Ces proportions sont faibles par rapport à la composition des stocks. L'exploitation continue de peser bien plus sur les grands poissons, si on considère que les castillons représentent au moins 80 % des stocks bretons et même de 85 à 95 % de ceux des rivières "ateliers" Nivelle, Scorff, Oir (affluent de la Sélune) et Bresle en 2004 et 2005.

Figure 1. Nombre de saumons capturés en 2005, par bassin et par âge marin (1HM, PHM).



Dans le Gave d'Oloron, on estime à partir de la station de contrôle de Sorde-l'Abbaye que 65 % des 8500 saumons remontés en 2005 sont des castillons, alors que la pêche reste fortement centrée sur les grands saumons (figure 1). Les taux d'exploitation provisoires s'établissent à 9% pour les castillons et 36 % pour les grands saumons, sous réserve de confirmation.

EFFECTIFS ASSEZ STABLES DES PÊCHEURS DE SAUMON

Le nombre de pêcheurs de saumon, estimé à partir des pêcheurs de salmonidés migrateurs depuis 2000, montre une relative stabilité depuis 1998, comme la figure 2 l'illustre. En 2005, on estime à 2356 le nombre de pêcheurs, soit une légère progression par rapport à 2004 (2158 pêcheurs) et par rapport aux cinq années antérieures. 37 marins pêcheurs au filet maillant dérivant et 16 professionnels fluviaux ont capturé du saumon dans l'Adour en 2005, soit respectivement un de moins et un de plus qu'en 2004.

Un prélèvement plus équilibré des castillons et des grands saumons doit être recherché, pour alléger la pression sur les saumons de plusieurs hivers marins, qui présentent le meilleur potentiel de dépose d'œufs. Il s'agit en effet en majorité de femelles et leur fécondité, liée au poids, est supérieure à celle des castillons. D'autre part, différentes études ont montré que les saumons de printemps tendent à coloniser les zones amont des bassins en raison de leur remontée plus précoce et de leurs capacités migratoires, et qu'il existe une certaine ségrégation de ces poissons vis-à-vis des castillons. De plus, leurs zones d'engraissement en mer ne sont pas exactement les mêmes. Grands saumons et Castillons se comportent donc partiellement comme des sous populations distinctes au sein d'un même bassin. Le groupe de travail sur le saumon atlantique du Conseil International pour l'Exploration des Mers (CIEM) recommande depuis plusieurs années une diminution du prélèvement des poissons de plusieurs hivers marins dans le Sud et l'Ouest de l'Europe, compte tenu de leur raréfaction. La modélisation d'abondance avant pêche effectuée par ce groupe de travail indique que cette composante des stocks est sous sa limite de conservation depuis plus de 9 ans. Il est souhaitable que le bassin Adour-Gaves, qui semble posséder la plus importante population de grands saumons de France (2HM et 3HM), conserve cette composante qui a pratiquement disparu ailleurs. Ceci pourrait nécessiter des mesures limitant effectivement le prélèvement de PHM, ainsi que la poursuite de l'ouverture vers l'amont des bassins, dont les habitats de meilleure qualité seront vraisemblablement mis à profit en priorité par les saumons de plus grand gabarit.

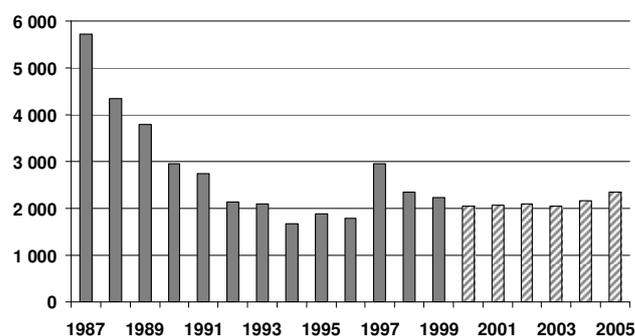


Figure 2. Nombre de pêcheurs de saumon à la ligne de 1987 à 2005 (estimé depuis 2000).

LES DONNÉES DES CARNETS DE PÊCHE À LA LIGNE

Le suivi des carnets de pêche montre une diminution de l'effort depuis 1995, à travers le nombre de sorties et le temps de pêche moyen par pêcheur (tableau 2). Le nombre de saumons pris par pêcheur remplissant un carnet a été divisé par 3 de 1996 à 2003. Il est de 1,26 saumon en 2005. Ce ratio est constamment meilleur dans l'échantillon que dans l'ensemble des pêcheurs français. La part des pêcheurs bredouilles, qui dépassait 50 % depuis 2001, est retombée en dessous de ce seuil en 2004 et 2005. Le temps moyen nécessaire pour pêcher un saumon est en 2004 et 2005 à des niveaux parmi les plus bas de la série : 70 et 84 heures.

Cela est dû au temps de pêche nécessaire à la capture d'un saumon de printemps (de mars à mai) qui est, ces deux dernières années, environ 2 fois moindre (98 et 94 heures) que de 1997 à 2003. Par contre, le rendement de pêche aux castillons, de juin à octobre, ne diffère pas beaucoup de celui des années antérieures. De ce fait, le différentiel d'efficacité entre le printemps et l'été-automne est le plus faible depuis 1995. On notera que dans la période estivale, le mois de juin a connu un passage à vide très net, puisqu'il y a fallu en moyenne 372 heures pour prendre un saumon, ce qui s'explique par une remontée des castillons encore plus tardive que d'habitude, constatée dans le Sud-Ouest et en Bretagne, aux stations de contrôle de Châteaulin (Aulne) et du Moulin des Princes (Scorff).

Tableau 2. Résultat des carnets de pêche au saumon de 1995 à 2005 (pas de carnets en 1998).

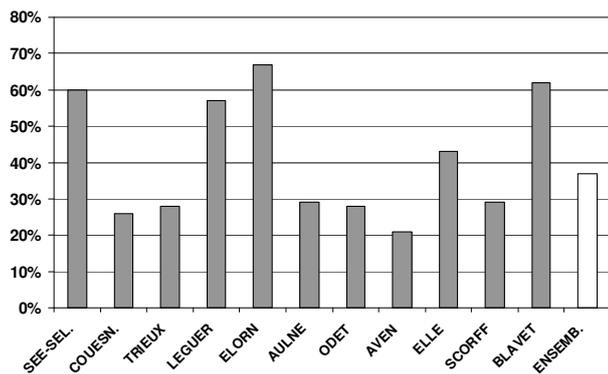
	Années									
	1995	1996	1997	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nb de carnets retournés	64	77	65	66	101	115	107	110	106	87
Effort										
Nb total de sorties	2 573	3 097	2 171	2293	3059	3 148	2 859	2 376	3 088	2 209
Nb de sorties / pêcheur	40	40	33	35	30	27	27	22	29	25
Durée moy. d'une sortie (heures)	4,5	4,2	4,4	4,4	3,9	4,2	4,3	4,4	4,2	4,2
Effort moyen / pêcheur (heures)	181	170	148	152	119	115	114	95	121	107
Captures par unité d'effort										
Nb de saumons capturés	144	181	70	67	127	135	92	76	185	110
Nb de saumons / pêcheur (carnets)	2,30	2,40	1,10	1,00	1,30	1,20	0,90	0,70	1,75	1,26
<i>Nb de saumons / pêcheur (France)</i>	<i>1,15</i>	<i>1,57</i>	<i>0,44</i>	<i>0,76</i>	<i>1,06</i>	<i>0,97</i>	<i>0,84</i>	<i>0,76</i>	<i>1,01</i>	<i>0,73</i>
Nb maximal de saumons / pêcheur	18	12	11	6	6	9	8	12	12	9
Nb maximal de saumons / sortie	4	3	2	1	2	2	2	2	4	1
% de pêcheurs bredouilles	38	32	46	41	43	50	55	63	42	46
Nb d'heures par capture										
Saison entière	80	72	165	150	94	98	133	137	70	84
Mars à mai	139	91	232	206	212	170	273	166	98	94
Juin à octobre	47	56	89	99	58	69	89	97	52	74

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA SAISON DE PÊCHE 2005

En **Bretagne** et **Basse Normandie**, la gestion s'effectue au moyen de Totaux Autorisés de Captures (TAC) depuis 1996, chaque rivière disposant d'un TAC calculé selon la surface et la capacité d'accueil de ses habitats à tacons. Ce TAC sert à préserver pour la reproduction un contingent de saumons qui garantisse à long terme le renouvellement optimal des populations. En 2005, 37% du TAC global a été consommé, sensiblement moins qu'en 2004 (49 %) mais plus qu'en 2003 (31 %), année qui avait été marquée par une très forte sécheresse. Aucun cours d'eau n'a vu son TAC global consommé à plus de 62 % (Figure 3). Ceci contraste avec la période 2000 à 2002, qui vit des excès de captures importants dans la Sée et la Sélune.

Dans l'ensemble des cours d'eau, les TAC spécifiques de saumons de printemps ont été globalement consommés (101%, contre 112% en 2004), mais des dépassements importants ont eu lieu sur le Blavet (116%), l'Ellé (152%), l'Elorn (211%), le Léguer (151%) et le complexe Sée-Sélune (116%). Ces dépassements proviennent de déclarations de captures tardives (parfois intentionnelles), du rythme de captures élevé au voisinage de l'atteinte du TAC, ainsi que des délais de fermeture. Toutefois, les fermetures temporaires de pêche qui ont résulté de ces dépassements ont vraisemblablement permis d'épargner 190 saumons de printemps, soit 29 % du TAC correspondant et 8 % de la dépose d'œufs totale recherchée dans le Massif Armoricaïn.

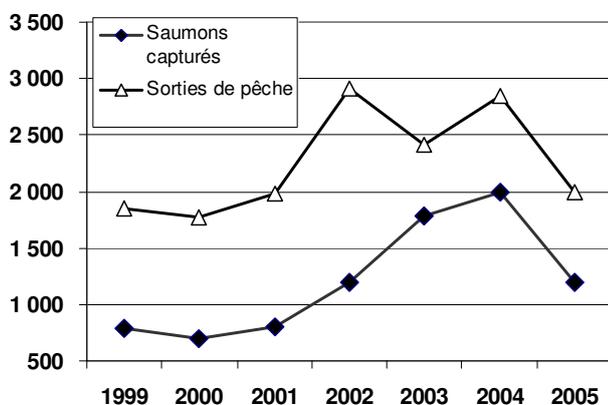
Figure 3. Part du TAC global prélevé à la ligne en Bretagne et en Basse-Normandie.



Dans le bassin **Adour-Gaves**, la réglementation de la pêche aux lignes est la même qu'en 2004 avec une fermeture les mardis et jeudis et un quota individuel de 4 saumons par pêcheur. Les captures sont revenues à une valeur proche de la moyenne décennale (271 saumons), après la forte augmentation de 2004 (550 saumons).

Pour la pêche aux engins, la réglementation a peu varié, avec des relèves d'engins hebdomadaires en zone fluviale et en zone maritime, avec toutefois des dérogations d'emploi du filet à lamproies durant ces relèves. L'évolution des sorties de pêche et celle des captures en zone maritime depuis 1999 sont presque parallèles (figure 4), donnant des captures par unité d'effort (CPUE) de 0,40 à 0,74 saumon par sortie. En 2005, le nombre des sorties de pêche au filet a nettement baissé (1989), ainsi que les captures déclarées (1200), d'où une CPUE de 0,61, située dans la gamme des valeurs antérieures.

Figure 4. Effort de pêche et captures de saumon par les marins pêcheurs dans l'Adour de 1999 à 2005.



Les remontées dans le Gave d'Oléron, provisoirement estimées à 8500 poissons au niveau de la station de Sordes-l'Abbaye, sont les plus importantes depuis 10 ans et ont conduit à la plus importante dépose d'œufs,

mettant à profit les linéaires de rivière rendus accessibles ces dernières années, particulièrement sur les Gaves d'Ossau et de Mauléon.

LE SAUMON DANS LE BASSIN LOIRE-ALLIER

En **Loire-Allier**, la pêche est fermée depuis 1994 car le stock est faible. Or il s'agit de la dernière population de saumon du Sud de l'Europe adaptée à de longues migrations (plus de 800 km jusqu'aux frayères de l'Allier). Elle est constituée de plus de 98 % de poissons de plusieurs hivers marins (2HM et 3HM), ce qui est unique dans le contexte français.

A la station de contrôle de Vichy sur l'Allier, 510 saumons ont été filmés en 2005, un effectif proche de la moyenne 1995-2004 (516). C'est moins de la moitié du contingent 2003 (1238 saumons), le plus élevé depuis la mise en service de cette station en 1996. Ces effectifs sont faibles comparés aux surfaces d'habitats à jeunes saumons du bassin. De plus, aucune augmentation ne s'est produite en 2004 et 2005, malgré les alevinages en hausse de ces dernières années, parmi lesquels les relâchers de smolts issus de la salmoniculture de Chanteuges effectués en 2002 (184000 smolts) et en 2003 (194000 smolts marqués par ablation de la nageoire adipeuse), susceptibles de contribuer aux retours d'adultes 2004 à 2006.

Deux études relatives à ce bassin ont été réalisées en 2005 à la demande de la DIREN de bassin Loire-Bretagne :

a) une expertise des conditions de migration du saumon sur l'axe Loire-Allier, menée par la cellule Plan Loire du CSP. Elle conclut que les progrès importants de libre circulation effectués sur les parties aval et médiane de l'axe font à présent apparaître les points de blocage du Haut Allier, à partir de Brioude, comme les plus limitants.

b) une expertise du complexe hydroélectrique de Poutès-Monistrol, effectuée sous l'égide du Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Amphihalins (GRISAM). Compte tenu des difficultés de migration vers l'amont (adultes) et vers l'aval (smolts) pour le saumon atlantique, l'effacement du barrage de Poutès, en amont duquel se trouvent 58 % des habitats à saumon du bassin, est nettement ressorti, parmi huit scénarios soumis à examen, comme la meilleure option, celle qui minimise le risque d'extinction du saumon sauvage dans le bassin.